



Equitation au centre RHCv été 2026

REPERES 61

SEPTEMBRE 2026

NUMERO 58

FÉDÉRAT!ON ● ORNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

SOMMAIRE

1. Edito
2. Lire et Faire Lire dans l'Orne
3. Campagne de communication
« Clichés sur le monde associatif »
4. TOC 3 et Location Salle l'Orée
5. La question du voile de Charles Conte
et Centre RHCv
6. 1001 territoires pour la fraternité
7. Opération « Jouons la carte de la
fraternité »
8. Programme des cinémas
9. Retour en image d'un été au centre
RHCv

LE TISSU ASSOCIATIF EST DANS L'OEIL DU CYCLONE

Le tissu associatif en France : 16 millions de bénévoles, 1,8 millions de salarié.e.s

Les associations agissent dans les domaines aussi divers que les cultures, les sports, les soins, l'éducation, l'aide aux personnes, les départs en vacances et en colos pour les enfants, l'aide à des besoins essentiels comme se nourrir, se loger, se déplacer pour un travail... Avec leurs moyens, elles luttent contre la précarité, contre l'isolement et défendent l'environnement..

Mais la situation du monde associatif se dégrade au fur et à mesure des ans. En grande partie cela est dû aux restrictions budgétaires des politiques publiques.

Les associations, les bénévoles et leurs salarié.e.s quand elles sont employeuses ont fait montre de résilience mais la situation s'empirant, elles se sont de plus en plus menacées structurellement et financièrement (en 15 ans, la part des subventions accordées aux associations a chuté de 41%).

Affaiblir les associations n'a de sens que si l'on veut asphyxier le tissu associatif et individualiser toujours plus notre société. En effet, les associations offrent le pouvoir d'agir, renforcent les liens sociaux, donnent du sens à l'engagement individuel au service d'une cause commune, permettent de faire du collectif...En soi, elles sont un des remèdes à la crise démocratique.

Notre tissu associatif a de quoi nous rendre fier.e.s malgré les menaces qui s'accumulent sur les libertés associatives.

La flambée des prix du carburant vient les fragiliser encore plus . Nous tirons **la sonnette d'alarme face au danger que représente la flambée des** prix du carburant pour le milieu associatif. Entre surcoûts de fonctionnement et trésorerie exsangue, de nombreuses structures redoutent le pire.

Avec des incidences importantes sur les trésoreries d'associations déjà lourdement fragilisées, ces surcoûts font peser des risques majeurs.

Cette situation critique s'inscrit dans la continuité des chocs économiques précédents, notamment la crise énergétique de 2023 liée à l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, qui avait déjà fait grimper les coûts de plus de 50%. Actuellement, près de 30% des structures associatives disposent de moins de trois mois de trésorerie disponible, assombrissant considérablement les perspectives budgétaires pour l'année à venir.

Face à cet immédiat danger économique, nous demandons aux pouvoirs publics de cesser de précariser le secteur et de garantir la pérennité de ses modèles de financement. Pour nombre d'associations, le soutien public est désormais indispensable pour éviter l'asphyxie financière d'acteurs essentiels à la cohésion sociale.

Lire et Faire Lire dans l'Orne...

Lire et faire lire s'adresse aux enfants pour leur faire découvrir et apprécier le plaisir des lectures avec des livres et des albums sur support papier. Les bénévoles qui s'inscrivent dans cette action ont nécessairement plus de 50 ans puisque Lire et faire lire se veut dans l'intergénérationnel. Ces temps de lectures et de rencontres sont d'une durée de 30 minutes pour un groupe d'enfants (6 au maximum). Ce temps régulier peut se dérouler dans une crèche, dans un centre de loisirs, dans une école,...là où il y a des enfants. Voir ci-dessous l'article de Ouest-France parlant de Lire et faire lire au Centre Hospitalier Intercommunal (CHIC) d'Alençon.

Lire et faire lire est né à l'initiative d'Alexandre Jardin. Elle est portée depuis sa création par 2 associations nationales : la Ligue de l'enseignement et l'UNAF*. Dans le département de l'Orne, elle n'est portée pour le moment nous l'espérons que par la Ligue de l'enseignement de l'Orne suite au désengagement de l'UDAF**, faute de bénévoles.



Nous continuons d'être en relation, la Ligue 61 et l'UDAF : Lire et faire lire était présente aux 80 ans de l'UNAF à l'invitation de l'UDAF au haras du Pin le 12 août dernier avec un stand, des bénévoles et Maxime le coordinateur de la Ligue de l'enseignement de Lire et faire lire dans l'Orne.



De plus en plus de structures accueillant des enfants font appel à Lire et faire lire. Nous avons besoin de plus en plus de bénévoles. Si cette lecture-plaisir intergénérationnelle vous tente, n'hésitez pas à prendre contact avec Maxime au 02.33. .

Ci-dessous, deux photographies de Lire et faire lire aux 80 ans de l'UDAF au haras du Pin.

*UNAF (Union Nationale des Associations Familiales)

**UDAF (Union Départementale des Associations Familiales).

lire
&
faire
lire

Campagne de communication « Clichés sur le monde associatif »

Série sur le poids économique

« Les associations c'est bien mais ça rapporte rien »

« Les associations c'est sympa mais ça crée pas d'emplois »

Vraiment ?

On parle souvent de ce que « coûtent » les associations, mais assez peu de ce qu'elles produisent. Cet été, on revient sur ces idées reçues ↓

113 milliards d'€

Les associations créent 113 milliards d'€ de richesses, soit 3% du PIB national.

« Ça rapporte rien les assos. »

3%

Un "rien" qui représente 3% de toute la richesse produite en France. Non lucratif ne veut pas dire sans valeur !

9%

Les associations emploient 9% des effectifs salariés du secteur privé.

« Ça crée pas d'emplois. »

Pas d'emplois ? 9% du salariat privé travaille dans le monde associatif. Des éducateurs, des animateurs, des formateurs... : les associations font vivre des centaines de milliers de professionnels engagés. 9% du salariat privé, c'est eux !



Série sur l'utilité des associations

« Les associations c'est pas mal mais c'est marginal »

« Les associations c'est pas mal mais c'est pas vital »

Vraiment ?

On ne prend pas toujours conscience ce que font les associations. C'est quand elles disparaissent qu'on mesure à quel point elles sont nécessaires. On a regardé ça de plus près ↓

« Les associations c'est pas mal mais c'est pas vital : »

58%

Pour 58% des Français-es, les associations sont le premier moteur du vivre ensemble.

Les associations ne sont pas vitales ? Et pourtant, sans elles, qui fait tenir le lien social ? Quand une association disparaît, ce qu'elle faisait n'est pas repris ailleurs et c'est à ce moment-là qu'on mesure ce que « vital » voulait dire.

« Les associations c'est pas mal mais c'est marginal : »

70 000+

Plus de 70 000 nouvelles associations sont créées chaque année.

Marginal ? Presque 200 associations naissent chaque jour en France. Le monde associatif grandit petit à petit, sans faire de bruit mais ce n'est pas pour autant marginal !

Série sur l'éducation populaire

« L'éducation populaire c'est pas mal mais c'est pas fondamental »

« L'éducation populaire c'est sympa mais ça ne me concerne pas »

Vraiment ?

L'éducation populaire beaucoup ne savent pas ce que c'est, pourtant beaucoup l'ont déjà croisée sans le savoir. On a regardé ça de plus près ↓

70%

70% des Français-es ont déjà croisé l'éducation populaire au cours de leur vie.

L'éducation populaire : 70% des Français-es l'ont croisée au moins une fois dans leur vie sans savoir que ça s'appelait comme ça. Une colonie de vacances, un atelier, un club de quartier : l'éducation populaire se glisse partout où les gens apprennent ensemble.

colonie de vacances

atelier

club de quartier

470 000 emplois

C'est 470 000 emplois en France soit 6x le volume de l'industrie pharmaceutique.

6x

6 fois le volume de l'industrie pharmaceutique. L'éducation populaire pèse autant, forme autant, emploie autant mais on ne le met pas assez en avant !

Série sur le bénévolat

« Le bénévolat c'est bien mais j'y gagne rien »

« Le bénévolat c'est sympa mais c'est pas pour moi »

Vraiment ?

On entend souvent parler de la crise du bénévolat, mais si on s'interrogeait aussi sur la façon dont il se réinvente ? On a regardé ça de plus près ↓

79%

D'après 79% des Français-es, le bénévolat est une source d'épanouissement personnel.

S'engager auprès d'une association, c'est recevoir autant que donner. 79% des bénévoles en témoignent : entre les nouvelles compétences, le réseau, le sentiment d'utilité, s'engager les a transformé.

1 Français-e sur 4

1 Français-e sur 4 donne du temps à une association tout au long de l'année.

Pas pour vous ?

C'est aussi ce que pensait 1 Français-e sur 4 avant de s'engager.

On associe souvent le bénévolat à une image figée : un engagement lourd, régulier, réservé à un profil type. Dans la réalité, l'engagement commence souvent ailleurs : un coup de main ponctuel, une compétence mise à disposition une fois, une rencontre et puis on finit par revenir et rester sur la durée !

Les jeunes sont sympas mais ils ne s'engagent pas :

1 jeune sur 5

1 jeune sur 5 donne du temps à une association tout au long de l'année.

L'engagement des jeunes reste encore pensé de manière traditionnelle : adhésion durable, mandat associatif, présence institutionnelle... L'engagement change aujourd'hui de forme et il faut s'y adapter !

TOC 3

LA GRANDE INTEGRATION : TOC 3 site universitaire de Montfoulon à Damigny

Mercredi 16 septembre, la journée d'intégration des étudiant.e.s du site universitaire de Damigny s'est déroulée sur le site même. Avec le CROUS Normandie, la matinée est destinée à « La grande intégration » : des groupes d'étudiant.e.s des différents pôles universitaires sont constitués par l'équipe d'animation du CROUS. Des associations animent des ateliers durant la matinée. Chaque association reçoit pour 20 mn environ un groupe (5 groupes dans la matinée). Depuis 3 ans la Ligue de l'enseignement de l'Orne en anime un : cette année nous leur avons proposé un questionnaire à choix multiples autour de la vie civique et de la citoyenneté.

Après ces moments d'échanges et de discussions, l'après-midi est un moment plus ludique animé par le Bureau Informations Jeunesse de l'Orne et informationnel avec la présence d'une trentaine d'associations venant présenter aux étudiant.e.s leurs activités et actions. Tout au long de l'après-midi sont proposés par le BIJ des « défis » ludiques et festifs.

Deux photographies pour illustrer ce temps d'interconnaissance.



Location Salle l'Orée

La ligue de l'enseignement de l'Orne
Centre Robert Hée - Claude Varnier

Location Salle L'Orée

SAINT GERMAIN DU CORBÉIS



NORMANDIE
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



Capacité jusqu'à 80 personnes pour réunion et 50 personnes pour un repas

Accès aux espaces extérieurs clos - Forêt, terrains de sport

Possibilité de louer du matériel de sono
ou vidéo sur demande.

Espace scénique

Wifi disponible

Accès PMR



Demande de devis auprès du secrétariat

TARIFS 2026

	Heure	Demi-journée 3H30	Journée	Soirée 3H30	Week-end
Associations affiliées	10 €	30 €	50 €	30 €	100 €
Associations & Organismes non lucratifs	20 €	60 €	100 €	60 €	200 €
Particuliers				120 €	300 €
Chauffage	5 €	20 €	45 €	20 €	60 €

Visite possible sur Rendez-vous

☎ 02 33 82 37 80

🌐 www.federation61.org

✉ federation61@laliguenormandie.org

NORMANDIE
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

La question du voile par Charles Conte

Jean-Philippe Tanguy est député RN de la Somme. Le 30 août il déclarait sur BFMTV : « Nous allons évidemment combattre l'idéologie islamiste et nous sanctionnerons le port du voile, aussi en solidarité avec toutes les femmes à travers le monde qui sont forcées à le porter et qui meurent pour avoir cette liberté ». Le port du voile serait sanctionné par une amende. La provocation est manifeste. Le député sait qu'elle est contraire à la Constitution et à la loi de séparation des Eglises et de l'État de 1905. Cette loi garantit la liberté de conscience de chaque citoyenne et citoyen. Y compris dans l'espace public. L'interdit de port de signes religieux ne s'applique qu'aux fonctionnaires et aux élèves, collégiens et lycéens dans l'enseignement public. Elles ont été votées dans un cadre démocratique. Elles sont à appliquer.

Jean-Philippe Tanguy prétend protéger les femmes contre l'imposition d'un signe religieux. Et donc, parfois, contre elles-mêmes. Cette proposition est contraire à la liberté des femmes. Il leur appartient, à elles et à elles seules, de décider du port éventuel d'un signe religieux, et de changer leur choix quand bon leur semble. Un interdit général va à l'encontre de cette liberté. L'imposition du port du voile va également à l'encontre de cette liberté. La famille, l'entourage immédiat, pèsent souvent sur ce choix présenté comme libre. Face à ces pressions, l'article 31 de la loi de 1905, modifié en 2020, est ferme : « Sont punis d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende ceux qui, soit par menaces contre un individu, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, ont agi en vue de le déterminer à exercer ou à s'abstenir d'exercer un culte, à faire partie ou à cesser de faire partie d'une association cultuelle, à contribuer ou à s'abstenir de contribuer aux frais d'un culte. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende lorsque l'auteur des faits agit par voie de fait ou violence ». Il n'est donc nul besoin de compléter un arsenal législatif déjà existant.

Le sens réel de la proposition du Rassemblement national, telle qu'elle est exprimée, est aisé à décrypter. Il y a plus de vingt ans, lors des débats sur le port de signes religieux par trois lycéennes à Creil, Pierre Bourdieu évoquait la « question patente », celle du port du voile, et la « question latente - faut-il ou non accepter en France les immigrés d'origine nord-africaine ? ». L'interdit posé sur le port du voile permettant de donner à la question latente « une réponse autrement inavouable ». De même, face à la mouvance militante souhaitant imposer le port du voile aux femmes identifiées comme musulmanes, il faut répondre nettement que toutes les personnes vivant en France voient leurs droits garantis par la République. La liberté ne se divise pas.

Charles Conte est un militant de l'éducation populaire, chargé de mission « Laïcité et Education Populaire » à La Ligue de l'enseignement. Il anime un blog sur médiapart.

Centre Robert Hée Claude Varnier

Dans le cadre d'un partenariat avec le Point d'Alençon, organisateur du festival « Les folklores du monde », le centre Robert Hée/ Claude Varnier de la Ligue de l'enseignement a accueilli pendant une journée une troupe de danseuses et de danseurs de Lettonie. Des séances participatives avec les enfants et les adolescent.e.s dans la matinée suivi d'un spectacle l'après-midi. Quelques photographies de cette journée.



1001 territoires pour la fraternité



1001 territoires Pour la fraternité est une dynamique lancée fin 2025 par 41 grandes organisations associatives et syndicales . (Dans l'Orne, les premiers signataires de cet appel : La Cimade, la CGT, le CRAJEP, La Ligue de l'enseignement de l'Orne, l'UFOLEP, la FSU, l'UFCV, La Ligue des Droits de l'Homme, Le Planning familial, la FCPE, Le Mouvement Associatif, l'UNSA) . Elle contribue à faire fraternité, au faire et vivre ensemble, à la solidarité ou tout simplement à la cohésion sociale sur tous les territoires.

Et cette initiative répond à quoi ? A des discours aujourd'hui décomplexés qui vantent le repli sur soi et parfois même la haine de l'autre, sous prétexte que l'autre serait étranger.e, descendant d'immigré.e ou tout simplement perçu.e comme "différent.e" de soi. Parallèlement, dans des médias déjà trop nombreux, la désinformation et la suspicion à l'égard de l'autre se sont installés durablement.

Notre pays s'est construit dans la diversité et s'enrichit à chaque instant de cette diversité de points de vues, de parcours, d'expériences individuelles, de choix philosophiques ou religieux. Il est de la responsabilité de toutes et tous de permettre à tous les êtres humains de coexister en fraternité pour faire société.

La déclaration universelle des droits de l'homme le rappelle : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

C'est ainsi que, malgré les vents contraires qui soufflent parfois, notre projet 1001 territoires Pour la fraternité inscrit son action pour que nous agissions les uns, les unes avec les autres dans un esprit de fraternité.

La Ligue de l'enseignement de l'Orne au sein du collectif (voir liste des associations et organisations plus haut) assure le secrétariat administratif de ce collectif. Vous pouvez nous joindre : federation61@laliguenormandie.org

Merci de votre intérêt pour « 1001 territoires pour la fraternité ».



Contexte

Dans un contexte de fragmentation sociale et de défiance démocratique, 1001 territoires Pour la fraternité propose une réponse concrète : **Recréer des espaces de rencontre, de convivialité, de débat démocratique non polarisé, de sensibilisation aux problématiques sociales, démocratiques et environnementales.**

Le label envoie un message simple :

- Ici, on accueille tout le monde.
- Ici, on crée du lien.
- Ici, on agit pour la cohésion sociale.

Le label dit que la structure :

- Assume un rôle social et citoyen
- S'inscrit dans un réseau d'acteurs engagés
- Contribue activement à la dynamique
- Fait de la fraternité une pratique quotidienne

Les +

Valorisation

- mise en avant nationale
- valorisation des initiatives
- visibilité réseau

Appui

- kits et outils clés en main
- accompagnement des référentes
- ressources pédagogiques
- webinaires nationaux

Appartenance

- intégration à une communauté engagée
- échanges de pratiques
- participation aux temps nationaux

Label "Territoire Pour la fraternité" Structure labellisée

Être un espace de fraternité labellisé, c'est faire un choix clair, celui de ne pas rester spectateur-ice des fractures sociales et démocratiques, mais d'agir concrètement à son échelle.

Une structure labellisée :

- Fait vivre la rencontre et le dialogue dans ses pratiques
- Rend visible son engagement auprès de ses publics
- Participe à une dynamique collective sur son territoire et une dynamique nationale
- Organise des temps qui rassemblent et créent du lien

Charte de la structure labellisée :

- Organisation d'un événement dans les 3 mois qui suivent la labellisation de l'espace en réunissant les signataires locaux,
- Affichage de la campagne dans les locaux et sur les outils de communication numérique,
- La structure est invitée à participer aux dynamiques locales : réunions des collectifs de signataires et aux événements,
- La structure est invitée à définir dans son équipe un ou une interlocutrice pour la coordination nationale

Types de structures :

Espaces de vie sociale, centres sociaux, maisons de quartier, cinémas associatifs, foyers, libraires, cafés ...

Opération « Jouons la carte de la fraternité »

Les discriminations, elles sont toutes condamnables humainement et juridiquement.

Ceci étant dit, comment ramener un peu d'humanité dans des sociétés qui se fracturent de plus en plus autour de peurs distillées dans certains discours, de « thèses » inexacts voire fausses sur des réseaux sociaux, de détournements d'informations...

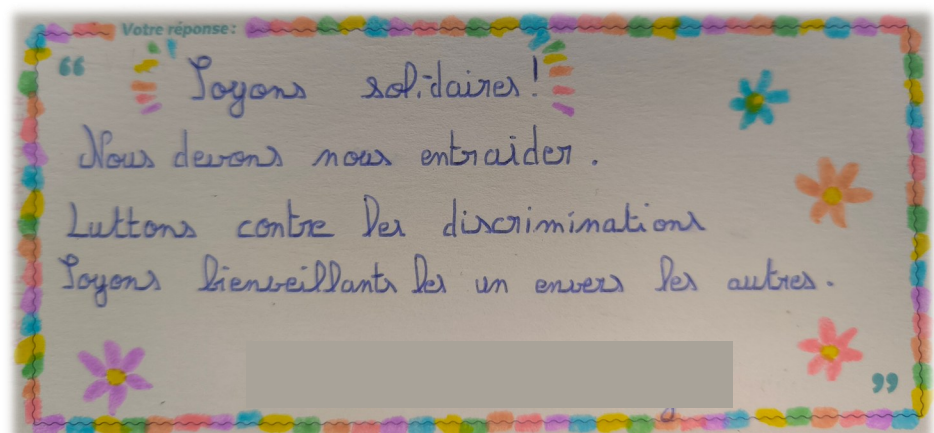
« Jouons la carte de la fraternité » est une opération certes d'utilité pédagogique mais aussi d'utilité sociale.

Il nous faut trouver ou retrouver les chemins du vivre ensemble pour faire ensemble. Ce ne sont pas des pratiques discriminantes voire insultantes et/ou des discours chargés de haine envers d'autres individus et/ou groupes qui nous feront grandir.

Ces outils, les cartes de la fraternité, sont un élément pour aider à interroger et éventuellement déconstruire nos préjugés qu'ils soient sexistes, racistes, homophobes, handiphobes, grossophobes....

45 classes et groupes d'animation ont participé à « Jouons la carte de la fraternité » dans le département de l'Orne en 2025/2026 avec des modalités d'échanges de cartes diverses : des envois entre écoles ou établissements scolaires de la région Normandie, des envois au hasard dans l'annuaire téléphonique, des envois à des correspondant.e.s... bref toute chose est possible pourvu qu'il y ait échanges.

« Jouons la carte de la fraternité » n'est pas qu'une affaire de lieux d'enseignement, des structures de jeunesse s'en sont emparées ainsi que des groupes d'apprentissage à la langue française. **N'HESITEZ PAS, PARTICIPEZ.**



Programme des cinémas

CINEMA GÉRARD PHILIPPE À LA FERTÉ-MACÉ



01

JEUDI

18H00



03

SAMEDI

17H30

TOUTE LA PROGRAMMATION SUR LE SITE [HTTP://CINEFERTE.FR](http://cineferte.fr)

CINÉMA PAYS MÉLOIS AU MÊLE SUR SARTHE



03

SAMEDI

20H30



18

SAMEDI

15H00

TOUTE LA PROGRAMMATION SUR LE SITE [HTTP://CINEPAYSMELOIS.E-MONSITE.COM](http://cinepaysmelois.e-monsite.com)

CINÉMA LE REX À SÉES



03

SAMEDI

20H30



05

LUNDI

20H30

TOUTE LA PROGRAMMATION SUR LE SITE [HTTPS://WWW.CINEMALEREX.FR](https://www.cinemalalex.fr)

Retour en image d'un été au centre Robert Hée Claude Varnier...



Repères 61 est envoyé à toutes les mairies du département, à tous les établissements scolaires publics de l'Orne (écoles, collèges, lycées) , aux associations affiliées à La Ligue de l'enseignement de l'Orne, aux services civiques, aux juniors associations, aux bénévoles de Lire et Faire Lire, aux parents des crèches et ACM que gère La Ligue de l'enseignement dans l'Orne, aux personnels de La Ligue de l'enseignement de la Normandie...

FÉDÉRATION ORNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FEDERATION DE L'ORNE

4, LE BOIS DES CLAIRETS 61000 ST GERMAIN DU CORBEIS

TEL : 02.33.82.37.80 FEDERATION61@LALIGUENORMANDIE.ORG

ISSN 2534-7918 DIRECTEUR DE PUBLICATION : CHRISTIAN ROUSSELIN